

## L-329A

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	L-329A
<b>Autres moyens d'identification</b>	Composé de Nettoyage Alcalin
<b>Usage recommandé</b>	Nettoyant Industriel.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Vibra Finish Ltd, 5329 Maingate Drive, Mississauga, ON, L4W 1G6, Canada, Cheryl Mejia-Fermin, (905) 625-9955 Ext. 252 , <a href="https://vibra.com/">https://vibra.com/</a>
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hour Emergency Line
<b>Date de préparation</b>	le 28 octobre, 2018

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

---

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1  
Date de préparation : le 28 octobre, 2018  
Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Potassium hydroxide	1310-58-3	1-10	Caustic potash	
Sodium Metasilicate	6834-92-0	5-15	Na <sub>2</sub> SiO <sub>3</sub>	
Sodium Tolyltriazole	64665-57-2	5-10	NDA	
Benzotriazole	95-14-7	1-5	NDA	

#### Notes

\* Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

##### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer la peau immédiatement et doucement à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

##### Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre garde de

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1

Date de préparation : le 28 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

Page 02 de 08

ne pas élabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### **Commentaires sur les premiers soins**

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Inconnu.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Instructions particulières**

Sans objet.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

Ne pas utiliser de jet d'eau.

### **Dangers spécifiques du produit**

Ne brûle pas. Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Produits chimiques corrosifs; produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Prendre d'extrêmes précautions. Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. NE PAS épandre d'eau directement sur le déversement. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la teneur en oxygène. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.) une tenue étanche de protection contre les produits chimiques et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les espaces clos, vérifier l'atmosphère avec un moniteur

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1  
Date de préparation : le 28 octobre, 2018  
Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

approprié.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Rabattre la vapeur avec de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau. Ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche, résistants à la corrosion. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

### **Autres informations**

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, quitter immédiatement les lieux. Si le produit est transféré dans un autre récipient, s'assurer que le nouveau récipient convient au produit. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Empêcher la contamination de surfaces que le personnel non protégé pourrait utiliser. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Ne jamais réutiliser de récipients vides, même s'ils semblent propres. Dispositions générales relatives à l'hygiène bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Retirer immédiatement les vêtements contaminés selon la méthode permettant de réduire l'exposition au minimum. Faire nettoyer les vêtements avant de les porter de nouveau. Informer le personnel de la blanchisserie des risques liés aux produits. Ne pas emporter les vêtements contaminés à la maison. Éliminer de façon appropriée tout article contaminé, y compris les chaussures, qu'il n'est pas possible de décontaminer. NE PAS les réutiliser. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker une quantité minimale. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Ne pas toucher aux fûts qui sont gonflés. Obtenir l'avis d'un expert. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Pas disponible.

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

---

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1  
Date de préparation : le 28 octobre, 2018  
Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### Protection de la peau

En cas d'urgence (p. ex. dégagement non contrôlé) : porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle.

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis lorsqu'on travaille avec de petites quantités. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide jaune.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	14.0
Point de fusion/Point de congélation	Sans objet (fusion); < -5 °C (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 100 °C
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	18 mm Hg
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.18
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
État physique	Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1  
Date de préparation : le 28 octobre, 2018  
Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

### Stabilité chimique

Habituellement stable. Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Inconnu.

Alliages d'aluminium, alliages de cuivre (p. ex. laiton et/ou bronze), cuivre.

### Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Contact oculaire; ingestion; contact avec la peau.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium Metasilicate	Pas disponible	1152-1349 mg/kg (rat)	Pas disponible
Potassium hydroxide	Pas disponible	273 mg/kg (rat)	Pas disponible
Sodium Tolytriazole	Pas disponible	640 mg/kg (rat)	Pas disponible

CL50: Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Orlae): >2000mg/kg (J3290)

DL50 (cutanée): Aucun renseignement trouvé.

### Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une corrosion cutanée.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent des lésions oculaires sévères.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

#### Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

#### Ingestion

Peut causer irritation ou brûlures graves à la bouche, la gorge et l'estomac. Peut occasionner des dommages permanents. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

### Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Cancérogénicité

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1

Date de préparation : le 28 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Danger par aspiration, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

### Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Les méthodes d'élimination recommandées s'appliquent au produit tel qu'il est vendu. (Les matières usées peuvent contenir d'autres contaminants dangereux). Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN 3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC (Potassium hydroxide)	8	III
Canadian TDG	UN 3266	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC (Potassium hydroxide)	8	III

**Dangers environnementaux** Sans objet

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

#### Canada

**Classification SIMDUT 1988**

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1  
Date de préparation : le 28 octobre, 2018  
Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018



Catégorie D2B Catégorie E

D2B - Matières toxiques; E - Matières corrosives

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

**États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation** le 28 octobre, 2018

**Date de la plus récente version révisée** le 28 octobre, 2018

**Signification des abréviations** NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis  
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer  
ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists NDA = No Data Available.

**Avis** L'information contenue dans cette fiche est basée sur des données provenant de sources considérées techniquement fiable et a été fournie de bonne foi en conformité avec le matériel disponible. Il est fourni en tant que service aux personnes qui utilisent le produit, mais les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent impliquer d'autres et contrepartie supplémentaire au-delà de notre contrôle. Aucune garantie, expresse ou implicite, est faite et nous ne serons pas responsables des dommages, pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de l'utilisation des données sous cette forme.

---

Identificateur du produit : L-329A - Ver. 1

Date de préparation : le 28 octobre, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 28 octobre, 2018

Page 08 de 08